

Généralités :

Les conditions suivantes sont valables pour toutes les prestations proposées par GJFormations.

Païement :

Tout achat doit être effectué par le site www.gjformations.com dans l'onglet réservations.

Tarifs :

Les tarifs de chaque prestations sont communiqués sur le site www.gjformations.com. Ou sur demande sur simple demande.

Promotions :

Les périodes de promotions sont au bon vouloir de GJFormations et sont proposées de manière ponctuelle, communiquées par mail aux membres sur l'application, ou sur les réseaux.

Financement :

Chaque stagiaire est libre de faire une demande de financement auprès de son organisme financeur. GJFormations communiquera dans la mesure du possible tous les documents demandés par l'organisme et/ou le stagiaire. Cela ne vaudra en aucun cas comme une garantie d'acceptation du dossier par lesdits organismes.

Action de formation :

Toute action de formation payée se tiendra aux dates et lieux inscrits sur le site ainsi qu sur les convocations reçues par le stagiaire. Cependant GJFormations se réserve le droit de décaler une date ou plusieurs dates de formations s'il le juge nécessaire.

L'action de formation est crée et animée par un professionnel diplômé.

Report, annulation, remboursement : (organisme de formation)

- **Report :** GJFormations se réserve le droit de reporter une date de formation. L'organisme devra proposer une ou deux autres dates aux stagiaires inscrits sur les dates initiales dans un délai de 3 mois après les date initiales prévues.
- **Annulation :** GJFormations se réserve le droit d'annuler des dates de formation. Se référer aux alinéas précédents et/ou suivants.
- **Remboursement :** Si le stagiaire et l'organisme n'arrivent pas à s'accorder sur une date ultérieure, l'organisme remboursera la totalité du montant de la prestation commandée (preuve sur devis) dans un délai de 4 mois après la date initiale prévue.

Report, annulation, remboursement : (stagiaire)

- **Report :** Le stagiaire pourra décaler ses dates de formations dans un délai de 4 mois après les dates initiales prévues lors de sa réservation sans frais s'il peut fournir un justificatif le dispensant du suivi de formation aux dates prévues (justificatif médical, certificat de décès, obligation professionnelle) et si un accord est possible avec l'organisme de formation sur

d'autres dates dans le délai de 4 mois.

- **Annulation** : Le stagiaire pourra annuler ses dates de formations sans frais s'il peut fournir un justificatif le dispensant du suivi de formation aux dates prévues (justificatif médical, certificat de décès, obligation professionnelle). Toute annulation sans justificatif ne pourra en aucun cas donner suite à une demande de remboursement auprès de GJFormations. Toutes les sommes engagées par le stagiaire seront perdues.
- **Remboursement** : En cas d'annulation avec justificatif accepté, d'autres dates de formation pourront être proposées par l'organisme de formation. Si aucun accord est possible dans un délai de 6 mois, le stagiaire sera entièrement remboursé à la hauteur du tarif payé, preuve sur devis.